



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Impact économique du « Brexit » sur le tourisme dans le sud-Touraine

Question écrite n° 17125

Texte de la question

M. Philippe Chalumeau appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'impact économique du « Brexit » sur le tourisme dans le Sud-Touraine. À l'approche du « Brexit », l'impact potentiel sur l'économie britannique inquiète les opérateurs qui dépendent de cette clientèle pour une part importante de leur activité. C'est le cas du tourisme dans le sud-Touraine, qui attire chaque année une forte clientèle venue d'outre-Manche. La Banque d'Angleterre estime que, si le Royaume-Uni quitte l'Union européenne sans accord, la valeur de la livre pourrait chuter de 25 %. Le PIB britannique serait amputé de 7,8 % à 10,5 % d'ici à 2024, le taux de chômage monterait à 7,5 %, et l'inflation à 6,5 %, les prix de l'immobilier plongeraient de 30 %. En cas de maintien d'une relation étroite avec l'Union européenne, le PIB chuterait de 3 %, le chômage monterait à 5,75 % et l'inflation à 4,25 %, l'immobilier perdrait 14 % et la livre 15 % (article paru dans *Le Monde*, le 28 novembre 2018). Ces bouleversements auront un impact sur le comportement touristique des Britanniques. Or le sud-Touraine est particulièrement exposé, car il représente une étape entre les ports de la Manche, où accostent les ferries, et leurs destinations de vacances (grand Sud-Ouest). Transitant à l'aller comme au retour, les Britanniques représentent près d'un quart de la clientèle étrangère. Il est certain que le choc économique du « Brexit » se répercutera, dès 2019, sur la fréquentation des monuments, des commerces et du secteur œnotourisme-hôtellerie-restauration dans tout le Sud-Touraine. La crise qui s'annonce serait l'occasion de mettre rapidement autour de la table les acteurs locaux afin de concevoir et de mettre en œuvre, ensemble, des contre-mesures de nature à amortir les effets du « Brexit » sur l'économie locale. L'AVEC, dont les adhérents sont très préoccupés par cette menace, préconise de concentrer les moyens sur une action de promotion forte au niveau des compagnies de *ferries* qui acheminent les Britanniques vers le continent. Le trafic montant et descendant Manche-Sud-Ouest se répartit aujourd'hui entre 4 voies de passage : Nantes, Angers, Tours et Chinon. Il est encore possible d'entreprendre une action de communication ciblée destinée à capter, à l'aller ou au retour, une partie de la clientèle qui transite aujourd'hui par Nantes ou Angers, afin de lui faire découvrir la Touraine. Une action de ce type permettrait d'amortir l'impact du « Brexit » sur l'économie française, de capter une nouvelle clientèle et de la fidéliser pour renforcer le secteur touristique dans les années à venir. Ainsi, il lui demande qu'un travail d'anticipation soit mené et qu'une réponse soit apportée face à cette situation d'urgence économique pour ce territoire.

Texte de la réponse

L'éventualité d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, quelles qu'en soient les modalités, a ouvert une période d'incertitude quant au comportement des touristes et des résidents britanniques sur le territoire français, ces derniers étant souvent des ambassadeurs actifs de la France auprès de leurs compatriotes. Les conséquences du Brexit sur la fréquentation touristique des Britanniques restent à ce jour difficilement quantifiables, mais il est effectivement important que les opérateurs du tourisme en anticipent les effets et s'organisent en conséquence. A cet égard la Touraine, qui a beaucoup mis ces dernières années sur la mise en avant de son patrimoine historique, culturel et viticole exceptionnel pour attirer les clientèles françaises et étrangères, bénéficie d'une situation privilégiée, entre fleuves, coteaux et forêts et pourrait réfléchir à renouveler

son offre touristique par une meilleure structuration et une promotion spécifique de ses nombreux atouts en matière de « slow tourisme », notamment : - les véloroutes et voies vertes locales qui maillent le centre Val de Loire (Scandibérique, Vélofrancette, Loire à Vélo) sont parmi les plus faciles et agréables de France et accessibles depuis les terminaux de Saint-Malo, Nantes, ou Ouistreham ; - les chemins de petite et de grande randonnées aisément praticables par tous grâce au climat tempéré et au faible relief : GR 3 le long de la Loire, chemin de Compostelle depuis Tours et les chemins de Saint-Martin reliant Tours à Chinon et Poitiers ; - l'offre de navigation fluviale en croisière sur la Loire jusqu'à Saumur, mais également en coches d'eau et en canoë itinérant sur l'Allier et la Vienne qui permet de découvrir autrement les écosystèmes ; - l'environnement préservé dans le périmètre du Parc Naturel Régional Anjou-Touraine. Les acteurs locaux (comités et offices du tourisme, collectivités, professionnels) sont les plus à même de structurer cette offre. Le cluster « Tourisme de pleine nature » d'Atout France pourra en assurer la promotion et les accompagner dans le développement de cette offre d'écotourisme susceptible d'intéresser de nouveaux profils de touristes en renforçant l'attractivité de votre territoire.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Chalumeau](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17125

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2019](#), page 1495

Réponse publiée au JO le : [11 juin 2019](#), page 5352